



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
AURILLAC

PRIX DES MASTERS 2025

Publié le 21/03/2025

Le Conseil National des Greffiers des Tribunaux de commerce (CNGTC) organise chaque année le Prix des Masters récompensant les meilleurs mémoires d'étudiants en droit.

Le concours est ouvert à tous les étudiants inscrits en Master 2 dans une UFR, une Faculté de droit ou un IEP, et ayant rédigé un mémoire à caractère juridique et à vocation de recherche dont le thème est en relation, notamment, avec le droit commercial, le droit des affaires, le contentieux commercial, la création d'entreprise, la prévention ou le traitement des difficultés des entreprises, la procédure civile et commerciale, le droit des sociétés, les sûretés, le tribunal des activités économiques, la tenue des registres légaux et la LABFT...

Le lauréat se verra offrir un prix d'un montant de 2 000 € ainsi qu'un abonnement d'un an à une revue juridique.

Les étudiants souhaitant participer à cette 15e édition du concours doivent adresser au Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce leur mémoire par voie postale ou électronique, accompagné du formulaire de candidature complété, au plus tard le 16 mai 2025.

Les mémoires doivent avoir été soutenus en 2024 ou 2025 devant une UFR, une faculté de droit ou un IEP.

L'ensemble des modalités de candidature figurent dans le règlement téléchargeable ci-dessous ou sur le site du Conseil national (onglet « Publications », rubrique « Prix des Masters »).

Téléchargez le règlement [ici](#)

Télécharger le formulaire de candidature [ici](#)

L'ensemble des informations relatives au concours sont disponibles sur le site www.cngtc.fr